

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

**SOYONS
ATTENTIFS !**

Niveau : VIGILANCE

Optimiser les consommations et éviter le gaspillage



Pelouses, massifs
fleuris, espaces verts,
rond-points



Potagers



Terrains de
sports



Golfs



Limiter le nettoyage des terrasses, façades
et voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



Interdiction
Les rejets d'eaux de lavage
sont interdits sur les espaces
publiques



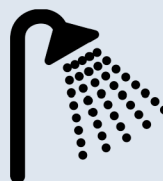
Interdiction
de laver les bateaux
hors des zones de
carénage



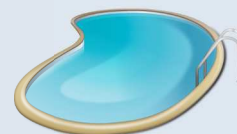
Limitier au strict nécessaire
la consommation d'eau
des usages agricoles



Limitier le
fonctionnement des
fontaines à circuit ouvert



Limitier l'utilisation des
douches de plage et
éviter le gaspillage



Éviter les remplissages, les
mises à niveau, les vidanges
des piscines et plans d'eau

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte

ON RÉDUIT !

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction

d'arroser les pelouses,
massifs fleuris, espaces
verts, rond-points
(Sauf de 20h à 8h)



Interdiction

d'arroser les
potagers
(Sauf de 20h à 8h)



Interdiction

d'arroser les terrains
de sport
(Sauf de 20h à 8h)



Seul l'arrosage des
"greens et départs"
de golfs est
autorisé



Interdiction

de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



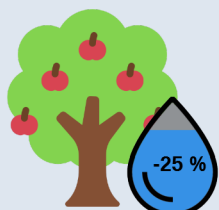
Interdiction

de nettoyer les
véhicules en dehors
des stations de
lavage



Interdiction

de laver les bateaux
de plaisance hors
des zones de
carénage



Réduction minimale de
25 % des volumes
prélevés pour les usages
agricoles



Interdiction

de faire fonctionner les
fontaines en circuit ouvert
Circuit fermé autorisé



Limiter l'utilisation des
douches de plage et
éviter le gaspillage



Interdiction

de remplir, de vidanger
les piscines et les plans d'eau
Piscines : Appoints autorisés

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

**USAGE
RÉSERVÉ !**

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les
pelouses, massifs
fleuris, espaces verts,
rond-points



Interdiction
d'arroser les potagers
(Sauf de 20h à minuit)



Interdiction
d'arroser les terrains de
sport
(Sauf terrains principaux,
de 20h à minuit)



Interdiction
d'arroser les golfs
(Sauf "greens et
départs", de 20h à
minuit)



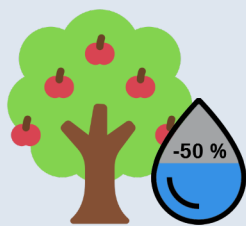
Interdiction
de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



Interdiction
de nettoyer les
véhicules en dehors
des stations de
lavage



Interdiction
de laver les
bateaux de
plaisance



Réduction minimale de
50 % des volumes prélevés
pour les usages agricoles



Interdiction
de faire fonctionner les
fontaines en circuit ouvert
Circuit fermé autorisé



Interdiction
d'utiliser les douches
de plage



Interdiction
de remplir, de vidanger
les piscines et les plans d'eau
Piscines : Appoints autorisés

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr